

Prérogatives

Les responsables des différents pôles exercent leur responsabilité, lors des compétitions avec les personnes dont ils ont la charge au sein du pôle qu'ils encadrent ainsi que lors des manifestations dont Leur pôle est à l'origine.

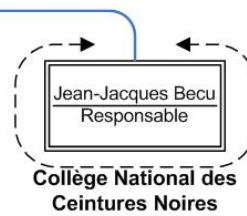
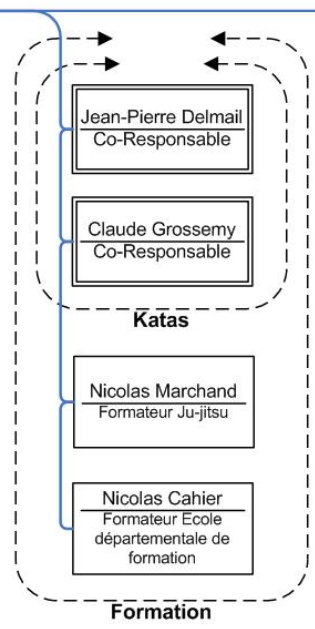
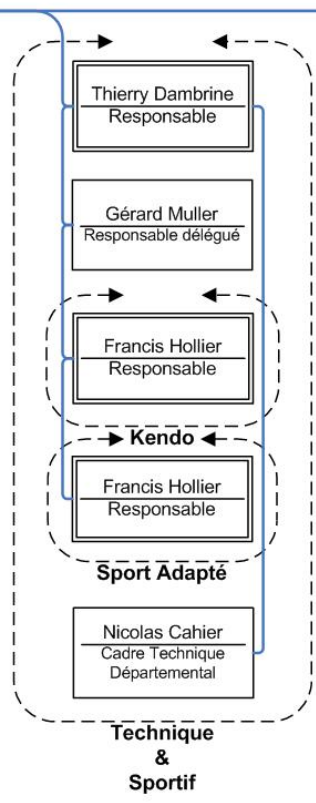
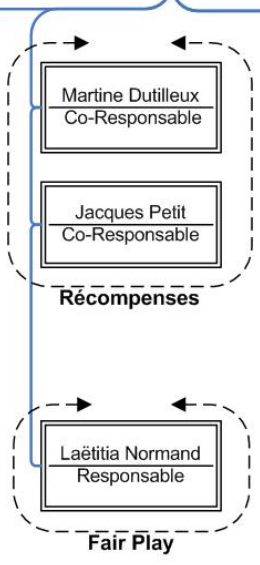
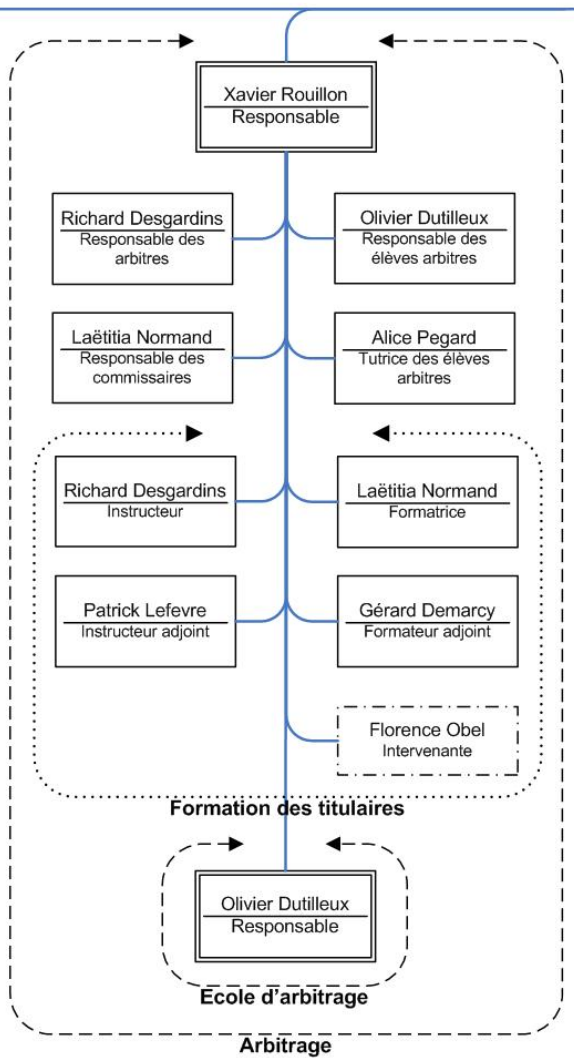
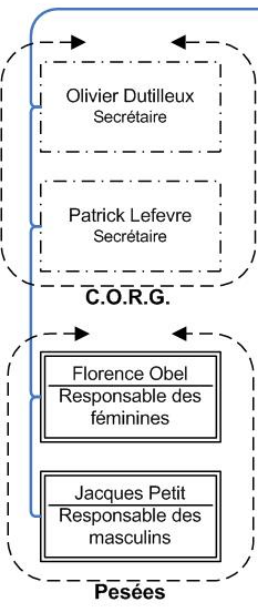
Les responsables délégués n'exercent leurs responsabilités par délégation qu'en l'absence du responsable de leur pôle.

Les référents sont des interlocuteurs privilégiés lors de besoins particuliers ou de dysfonctionnements au sein de leur pôle.

Les intervenants sont des personnes qui œuvrent sur le même type d'activité que les personnes avec lesquelles elles travaillent mais avec une reconnaissance limitée au département.

Tous les responsables doivent rendre comptes au comité (ou au président directement) de leurs activités ainsi que de tous dysfonctionnements éventuels.

Le président au travers de son statut est membre de toutes les pôles, dans lesquelles il s'implique selon son gré.



Pour une bonne lecture

Les lignes relationnelles qui entrent et qui sortent de la même forme traduisent une structure coopérative.

Les lignes relationnelles qui entrent dans une forme et qui en sortent sur un coté différent traduisent différents niveaux de responsabilité.

Les pôles qui sont au sein d'autres pôles sont indépendants, cela signifie uniquement qu'ils travaillent sous une forme coopérative.